

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES FAMILLES, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Arrêté du 30 juin 2026

fixant le nombre de contrats d'engagement de service public pouvant être signés par les étudiants de deuxième et de troisième cycles des études de médecine et d'odontologie et par les praticiens à diplômes étrangers hors Union européenne autorisés à poursuivre un parcours de consolidation des compétences au titre de l'année universitaire 2025-2026

NOR : SFHH2617641A

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'espace,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 632-6, R. 631-24 et R. 631-24-1 ;

Vu le code de la santé publique,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Le nombre de contrats d'engagement de service public pouvant être signés, au titre de l'année universitaire 2025-2026, par les étudiants de deuxième et de troisième cycle des études de médecine et d'odontologie et par les praticiens à diplômes étrangers hors Union européenne autorisés à poursuivre un parcours de consolidation des compétences en médecine et en odontologie est fixé et réparti conformément aux tableaux figurant en annexe.

Article 2

A compter du 6 juillet 2026 et jusqu'au 27 juillet 2026, les unités de formation et de recherche et chaque composante universitaire au sens de l'article L. 713-4 du code de l'éducation assurant l'une de ces formations peuvent, au sein de la même université, procéder à une nouvelle répartition des contrats d'engagement de service public non conclus, entre les formations de médecine et d'odontologie et entre chacune des catégories mentionnées au I de l'article R. 631-24 du même code.

Un arrêté des ministres chargés de la santé, de la sécurité sociale et de l'enseignement supérieur détermine, pour les contrats non conclus à la date 24 août 2026, une nouvelle répartition entre unités de formation et de recherche et composantes.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 30 juin 2026.

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Pour la ministre et par délégation :

Le sous-directeur des ressources humaines du système de santé,

R. BEGUE

La cheffe de service, adjointe au directeur de la sécurité sociale,

D. CHAMPETIER

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'espace,
 Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur de la stratégie et de la qualité des formations,
 L. REGNIER

ANNEXE

RÉPARTITION DES CONTRATS D'ENGAGEMENT DE SERVICE PUBLIC PAR UNITÉ DE FORMATION ET DE RECHERCHE ET PAR CATÉGORIE D'ÉTUDIANTS MENTIONNÉE AU I DE L'ARTICLE R. 631-24 DU CODE DE L'ÉDUCATION

UFR de médecine	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux étudiants de deuxième cycle de médecine	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux étudiants de troisième cycle de médecine
Aix-Marseille (+ Corse)	12	3
Amiens	6	2
Angers	3	1
Antilles-Guyane	16	2
Besançon	2	1
Bordeaux	4	3
Brest	4	1
Caen	10	7
Clermont-Ferrand	3	3
Dijon	7	1
Grenoble	2	2
La Réunion	1	0
Lille	6	1
Limoges	6	3
Lyon	8	3
Montpellier	6	7
Nancy	5	3
Nantes	4	2
Nice	6	1
Paris Cité	3	2
Paris Est Créteil	5	2
Paris Saclay	5	1
Poitiers	5	5
Reims	5	3
Rennes	5	0
Rouen	5	11
Saint-Etienne	3	2
Sorbonne Paris Nord	33	2
Sorbonne Université	3	3
Strasbourg	9	1
Toulouse	2	1

UFR de médecine	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux étudiants de deuxième cycle de médecine	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux étudiants de troisième cycle de médecine
Tours	9	3
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	5	2
TOTAL	208	84

UFR d'odontologie	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux étudiants de deuxième cycle en odontologie	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux étudiants de troisième cycle en odontologie
Aix-Marseille	1	0
Amiens	1	0
Besançon	0	0
Bordeaux	8	0
Brest	1	0
Caen	2	0
Clermont-Ferrand	8	0
Dijon	2	0
Lille	10	0
Lyon	4	0
Montpellier	5	0
Nancy	11	0
Nantes	4	0
Nice	2	0
Paris Cité	17	0
Reims	5	0
Rennes	3	0
Rouen	2	0
Strasbourg	2	0
Toulouse	3	0
Tours	9	0
TOTAL	100	0

UFR	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux praticiens à diplôme hors Union européenne de médecine et d'odontologie
Aix-Marseille (+ Corse)	0
Amiens	0
Angers	0
Antilles-Guyane	0
Besançon	0
Bordeaux	0
Brest	0
Caen	0
Clermont-Ferrand	0
Dijon	0

UFR	Nombre de contrats d'engagement de service public offerts aux praticiens à diplôme hors Union européenne de médecine et d'odontologie
Grenoble	0
La Réunion	0
Lille	0
Limoges	0
Lyon	0
Montpellier	0
Nancy	0
Nantes	0
Nice	0
Paris Cité	0
Paris Est Créteil	0
Paris Saclay	0
Poitiers	0
Reims	0
Rennes	0
Rouen	0
Saint-Etienne	0
Sorbonne Paris Nord	0
Sorbonne université	0
Strasbourg	0
Toulouse	0
Tours	0
Versailles-Saint-Quentin-en Yvelines	0
TOTAL	0